

Université Claude Bernard Lyon 1
Pôle Finances, Achats, Pilotage - Direction
des Achats

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE FOURNITURES

Intervention de comédiens
assurant le rôle de malades dans
le cadre des Examens Cliniques
Objectifs Structurés (ECOS) et de
différentes UE dont l'UE « mieux
communiquer et apprendre son
rôle de médecin »

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Consultation n°

25135S

SOMMAIRE

1. OBJET DE LA PRESTATION.....	3
2. CONTEXTE DES PRESTATIONS.....	4
3. CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS	5
4. VÉRIFICATION DES PRESTATIONS	6
5. DÉTAIL DES PRESTATIONS	7

Sélectionner le sommaire, appuyer sur la touche F9 (ou Fn+F9) pour mettre à jour la numérotation des pages.

1. OBJET DE LA PRESTATION

■ Objet de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations d'acteurs pour jouer le rôle de patients simulés (standardisés) : dans le cadre des Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS) et de différentes Unités d'Enseignements (UE) dont l'UE « mieux communiquer et apprendre son rôle de médecin ».

Fréquence des examens :

Les examens ont lieu quatre fois par an, par session de 2 à 3 jours, soit 4 à 6 demi-journées.

Les journées d'ECOS peuvent commencer à 6h30 et terminer jusqu'à 19h30 en moyenne avec une pause méridienne d'1 heure.

L'amplitude horaire maximale peut aller jusqu'à 12h de travail, lors des ECOS nationaux.

Nombre d'étudiants concernés :

L'Université est dotée de deux facultés de médecine.

La faculté de médecine et de Maïeutique Lyon Sud : entre 350 et 480 étudiants par session

La faculté de médecine Lyon Est : entre 650 à 700 étudiants

La bonne réalisation des prestations constitue un enjeu majeur, dans la mesure où les sessions d'ECOS s'inscrivent dans le cadre d'un concours national exigeant une organisation rigoureuse et sans faille, tant pour l'équité entre les candidats que pour le bon déroulement des épreuves.

■ Lieu d'exécution :

Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants :

Campus Est (faculté de médecine Lyon-Est) :

- **Site Laennec – Domaine de La Buire**
7, rue Guillaume Paradin – 69008 Lyon
- **Site Rockefeller**
8, avenue Rockefeller – 69008 Lyon

Campus Sud (faculté de médecine et de Maïeutique Lyon-Sud) :

- **Site hospitalo-universitaire Lyon-Sud**
165, chemin du Grand Revoyet – 69600 Oullins-Pierre Bénite

La prestation pourra être organisée sur d'autres sites universitaires ou des locaux mis à disposition, dans un périmètre ne pouvant excéder l'agglomération lyonnaise (desserte en transports en communs : métro, tram, bus).

■ Intervenants :

Les prestations sont réalisées pour le compte de l'acheteur **Université Claude Bernard Lyon 1**, faculté de médecine Lyon-Est et faculté de médecine et maïeutique Lyon-Sud, représentées par le président de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Adresse et coordonnées :

Bâtiment Julie Victoire Daubié
43 boulevard du 11 novembre 1918
Villeurbanne

■ **Structure et forme du contrat**

Les prestations du contrat font l'objet d'une décomposition en 2 lots :

- Lot 1 campus Santé Est
- Lot 2 campus Santé Sud

2. CONTEXTE DES PRESTATIONS

■ **Contexte :**

Dans le cadre de la réforme du second cycle des études médicales, des examens de mise en situation professionnelle, appelés « Examens Cliniques Objectifs et Structurés » (ECOS) sont mis en œuvre.

Il s'agit d'évaluer la capacité des étudiants-candidats à agir en milieu professionnel en le confrontant à des situations cliniques « réelles », dites situations de départ.

Les ECOS sont organisés sous forme de circuits comportant plusieurs stations représentant chacune une situation clinique, qui peut nécessiter le recours à un participant standardisé, jouant le rôle du patient simulé ou du personnel de santé.

Le patient standardisé est un acteur professionnel recruté sous la coordination d'un organisme (compagnie théâtrale par exemple).

La Faculté de Médecine Lyon Est, recherche également des comédiens assurant le rôle de patients dans le cadre de son Unité d'enseignement Librement Choisie : « mieux communiquer et apprendre son rôle de médecin ». Il s'agit d'un enseignement de 40 heures à 45 heures par année universitaire proposée aux étudiants inscrits au diplôme de formation approfondie des sciences médicales en 3ème, 4ème et 5ème année.

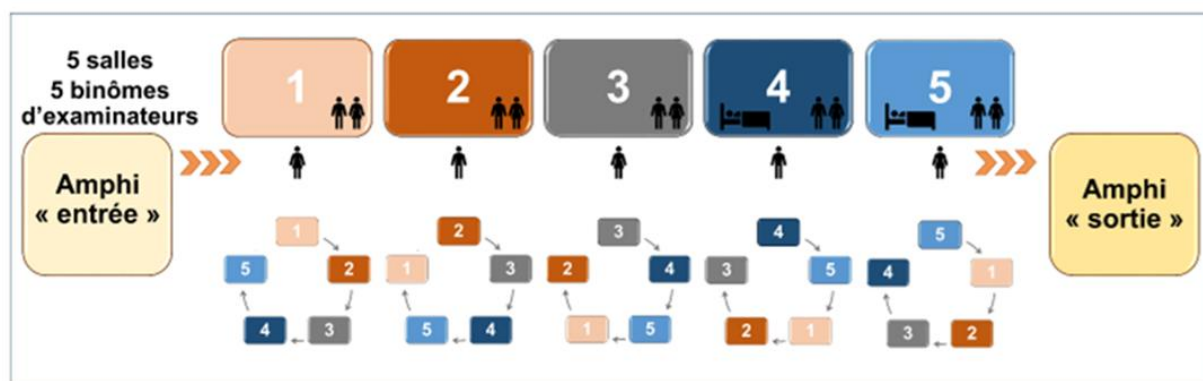
Le présent marché fixe les conditions de recours à des acteurs professionnels.

■ **Données relatives au lieu de réalisation des prestations :**

Les lieux de réalisation des prestations répondent à un cahier des charges national, fixé par le Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière, dénommé centre national de gestion (CNG), établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de la santé.

Ils sont constitués de salles ou stations, aménagées comme des box de consultation médicale hospitalière.

Ces stations sont regroupées au sein de circuits, permettant l'évaluation des étudiants sur 1 à 5 situations cliniques successives dans un temps limité, suivant le schéma ci-dessous :



3. CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS

■ Normes et réglementation applicables :

Pour les ECOS : Arrêté du 21 décembre 2021 modifié relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine, articles 12 à 16 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044572679>.

■ Obligations techniques et opérationnelles :

Pour l'organisation exclusive des examens ECOS, les obligations techniques et opérationnelles définies dans le présent document s'appliquent aux deux lots du marché.

Tous les intervenants mobilisés par le titulaire dans le cadre de l'exécution des prestations devront maîtriser la langue française, à l'oral comme à l'écrit. Cette exigence comprend la compréhension, l'expression orale fluide et la capacité à lire et rédiger des documents simples en français.

Le commanditaire se réserve le droit de refuser tout intervenant ne répondant pas à ce critère linguistique, sans que cela puisse ouvrir droit à réclamation de la part du titulaire.

Obligation de confidentialité et d'absence de conflit d'intérêt.

Les acteurs impliqués dans l'exécution du présent marché sont tenus à une obligation stricte de confidentialité concernant toutes les informations et documents auxquels ils ont accès, ainsi qu'à une obligation d'absence de conflit d'intérêts.

Les acteurs recrutés devront signer :

- 1 engagement de confidentialité
- 1 attestation sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêt

Afin de permettre à l'université de répondre à l'obligation de formation aux ECOS des acteurs recrutés, l'organisme s'engage à assurer une stabilité des recrutements *a minima* sur une année universitaire. Une liste des acteurs devra être fournie en amont.

■ Spécifications techniques :

➤ Pour l'organisation des examens ECOS uniquement :

Une répartition genrée des acteurs recrutés peut être demandée. Sauf spécification particulière, la répartition souhaitée porte sur 50% de femmes et 50% d'hommes.

La dimension scientifique des situations cliniques, constituant les scénarios dont la mise en scène est confiée à l'organisme, est de la compétence de l'Université, qui désigne à cet effet *a minima* 1 enseignant coordonnateur par campus.

L'université organise, planifie les sessions d'examen et encadre la participation des étudiants, examinateurs et personnels de surveillance.

L'organisme coordonne et encadre les acteurs qu'elle recrute conformément au cahier des charges fixé par l'université.

- Pour l'organisation de l'enseignement « médecine et théâtre » : intervention de 2 à 3 acteurs et d'1 metteur en scène.

4. VÉRIFICATION DES PRESTATIONS

■ Réception et contrôle des prestations :

Pour les deux dispositifs : Les prestations d'acteurs se déroulent sous la supervision d'un coordonnateur interne à l'université.

Les vérifications quantitatives et qualitatives seront effectuées par les coordonnateurs de chaque faculté.

Vérification opérationnelle des prestations

Le pouvoir adjudicateur procédera à une vérification opérationnelle des prestations fournies par le titulaire.

Cette vérification portera sur les éléments suivants :

Conformité de la prestation au CCTP :

Respect du contenu artistique, pédagogique ou scénaristique prévu,

Respect des horaires, lieux et dates fixés,

Présence effective des intervenants désignés dans l'offre.

Bon déroulement de la prestation sur site :

Installation et logistique en conformité avec les règles de sécurité et d'accueil du public,

Comportement professionnel des intervenants,

Interaction avec le public conforme à l'objet du marché (participatif, pédagogique, sensibilisation, etc.).

Vérification d'aptitude

Le titulaire s'engage à affecter à l'exécution du marché des intervenants disposant des compétences, qualifications et expériences en lien avec la nature des prestations prévues dans le présent marché.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à toute vérification de l'aptitude des personnes intervenant pour le compte du titulaire.

Vérification de service fait

Le service fait est constaté par le pouvoir adjudicateur, ou par toute personne dûment mandatée par lui, à l'issue de chaque prestation ou série de prestations réalisées dans le cadre du présent marché.

La vérification du service fait portera notamment sur :

- La réalisation effective de la prestation (présence de l'intervenant, respect du calendrier et du lieu, déroulé de la séance ou de la représentation) ;
- La conformité de la prestation au contenu défini dans le CCTP ;
- Le respect des obligations contractuelles (environnementales, qualité artistique, sécurité, etc.) ;

Le pouvoir adjudicateur ou toute personne mandatée par lui pourra être présent lors des prestations sans notification préalable afin de procéder à ces vérifications.

En cas de non-conformité avérée, une mise en demeure sera adressée au titulaire. À défaut de régularisation ou d'explication satisfaisante dans un délai de 5 jours ouvrés, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'appliquer les pénalités prévues ou de résilier le marché.

5. DÉTAIL DES PRESTATIONS

Les prestations à réaliser sont les suivantes :

■ **Pour les ECOS :**

- **Phase de préparation :**

- Casting, recrutement d'acteurs
- Vérification de l'obligation de non-conflit d'intérêt
- Recueil et transmission à l'université des engagements de confidentialité et des attestations sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêt
- Coordination : désignation d'un interlocuteur opérationnel, qui sera présent lors de chaque intervention- prestation
- Réunion de planification avec les représentants des deux facultés
- Préparation et répétition des scénarios

- **Phase de réalisation :**

Le calendrier prévisionnel des sessions d'examen sera communiqué par le commanditaire au titulaire au plus tard le 30 septembre de chaque année universitaire.

Pour mémoire, et à titre d'exemple au cours de l'année universitaire 2025-2026 les périodes sont les suivantes :

- Périodes communes aux 2 facultés : la première semaine de mars 2026 et la première semaine du Juin 2026, correspondant aux examens régionaux et nationaux.
Pour ces sessions, la coordination est réalisée indépendamment pour chacun des 2 sites, des 2 lots.
- Pour les deux autres sessions facultaires, l'organisation peut varier d'une année sur l'autre et diffère selon les sites :
 - Pour la faculté Lyon-Est : 1^{ère} semaine de décembre 2025 et dernière semaine de février 2026
 - Pour la faculté Lyon-Sud : dernière semaine de mars 2026 et dernière semaine d'avril 2026

Pour les deux autres sessions facultaires, l'organisation peut varier d'une année sur l'autre et diffère selon les sites.

Il convient de préciser les besoins estimés par lot :

- Faculté de médecine Lyon-Est : entre 20 et 38 acteurs mobilisés par session,
- Faculté de médecine Lyon-Sud : entre 15 et 30 acteurs mobilisés par session.

Ces volumes sont donnés à titre indicatif et pourront faire l'objet d'ajustements selon l'organisation retenue pour chaque session.

Pour l'organisation de l'enseignement « médecine et théâtre » : interventions les jeudi après-midi (11 à 13 séances à adapter en fonction des besoins).

Toutefois, les besoins en nombre d'acteurs pour les examens nationaux du mois de mai pourront être ajustés jusqu'à la fin du mois de janvier, en fonction de l'évolution des effectifs étudiants et de l'organisation définitive des épreuves. Le titulaire s'engage à intégrer cette souplesse dans la planification de ses ressources.

- Mise à disposition d'acteurs lors des sessions d'examen ECOS : 4 Sessions par année universitaire :
 - ECOS facultaires pour les étudiants du 2^{ème} cycle des études de médecine (de la 4^{ème} à la 6^{ème} année d'études), organisés, suivant les effectifs sur 1, 2 ou 3 jours
 - ECOS nationaux qui se déroulent simultanément et à dates fixes pour les deux Facultés, pour les étudiants de 6^{ème} année, organisés sur 2 à 3 jours. La coordination est réalisée indépendamment pour chacun des 2 sites, des 2 lots.
- Coordination, mise en scène et encadrement des prestations d'acteurs le jour des épreuves
- Le titulaire est responsable de l'encadrement des comédiens mobilisés dans le cadre des prestations. À ce titre, il s'engage à désigner un référent ou coordinateur chargé d'assurer la supervision opérationnelle des acteurs durant toute la durée des sessions. Cet encadrant veille à la bonne transmission des consignes, au respect des horaires, à la qualité des prestations fournies ainsi qu'à la liaison avec le commanditaire en cas d'ajustement ou de difficulté. Les modalités d'encadrement devront être précisées dans l'offre du titulaire.
- Organisation de roulements d'acteurs, au cours de la journée, le cas échéant
- Remplacement des acteurs en cas de manquement (absence, ou à la demande de l'université) en amont de la session d'examens ou le jour des examens (vivier de suppléants à prévoir).
- Prestation unitaire par comédien par demi-journée d'examen ECOS
- Prestation unitaire par séance d'UE

Les offres mettront en évidence la capacité du soumissionnaire à organiser la prestation dans les délais impartis, à mobiliser les comédiens requis, et à **assurer la continuité du service**, en particulier en cas d'absence ou d'imprévu.

- **Phase de bilan :**

- Présentation du bilan chiffré des prestations réalisées : listes des acteurs par session, bilan financier de l'opération
- Bilan pédagogique établi avec les coordonnateurs enseignants désignés par l'université.

Les candidats décriront dans leur offres une proposition de bilan.

■ **Pour l'Unité d'enseignement Librement Choisie : « mieux communiquer et apprendre son rôle de médecin » :**

La date de lancement de l'UE en 2026 n'est pas encore fixée mais est généralement prévue courant octobre. L'organisation des Unités d'Enseignement (UE) se déroulera exclusivement sur le site de la faculté Lyon-Est à partir de la rentrée 2026. Cet enseignement concerne des étudiants de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années d'études médicales.

6 à 8 séances avec des saynètes préparées avec debriefing ainsi que du visionnage et analyse d'extrait d'œuvres. Ce sont les étudiants qui jouent en plusieurs groupes animés chacun par les acteurs professionnels et le metteur en scène.

- Aborder les différentes postures médicales. Aucune liste préétablie de postures n'est transmise en amont, celles-ci étant définies chaque année en fonction du projet pédagogique arrêté par les équipes enseignantes.
- Simuler des rôles : médecins avec différents profils de patients
- Les séances seront animées à la fois par un médecin et un acteur/metteur en scène.

- Le nombre d'heures total sera de 52 heures comprenant la préparation ainsi que l'enseignement par 2 acteurs et 1 metteur en scène.
- 5 séances visant à travailler la communication de l'étudiant (prise de parole en public, communication à destination du patient, etc..)
- Au total, la prestation comporte 11 à 13 séances.